



**Revue Internationale de Langue,
Littérature, Culture et Civilisation**

Actes du colloque international

**Vol. 4 N°2, 26 août 2024
ISSN : 2709-5487**

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture
et Civilisation

NUMERO SPECIAL

ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES LANGUES
MATERNELLES TENU LES 20, 21 ET 22 FEVRIER 2024 A L'UNIVERSITE
DE KARA

VOLUME 4, N°2

Thème général : *Langues maternelles : terrains,
méthodes et enjeux*

Revue annuelle multilingue
Multilingual Annual Journal

www.larelicca.com

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Lomé-TOGO

Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation

Directeur de publication : Professeur Ataféi PEWISSI

Directeur de rédaction : Monsieur Paméssou WALLA (MC)

Directeur adjoint de rédaction : Professeur Mafobatchie NANTOB

Comité scientifique et de lecture du colloque

Kossi Antoine AFELI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komla Messan NUBUKPO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kokou Essodina PERE-KEWEZIMA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Alou KEITA, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Laré KANTCHOA, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Coffi SAMBIENI, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Akayaou Méterwa OURSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Komlan E. ESSIZEWA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Minlpe M. GANGUE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Améyo S. AWUKU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Léa Marie-Laurence N'GORAN, Professeure Titulaire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;

Tchaa PALI, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gratien Gualbert ATINDOGE, Professeur Titulaire, Université de Buea, Cameroun ;

Abou NAPON, Professeur titulaire, Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;

Boussanlègue TCHABLE, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Larry AMIN, Professeur Titulaire, Université de Kara, Togo ;

Gregory SIMIRE, Professeur titulaire, Université de Lagos, Nigéria ;

Ataféi PEWISSI, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kodjo AFAGLA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Musanji N'GALASSO-MWATHA, Professeur titulaire, Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3 ;

Akoété AMOUZOU, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo ;

Flavien GBETO, Professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;

Martin GBENOUGAN, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Charles Atiyihwe AWESSO, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Bernard KABORE, Professeur titulaire, Université de Koudougou, Burkina Faso ;

Koutchoukalo TCHASSIM, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kossi TITRIKOU, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Didier AMELA, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;

Kouméalo ANATE, Professeur titulaire, Université de Lomé, Togo ;
Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Bawa KAMMANPOAL, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Yentougla MOUTORE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Essohouna TANANG, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Tchilabalo ADI, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Kodjo Biava KLUTSE, Maître de conférences, Université de Kara, Togo ;
Monsieur Panaewazibiou DADJA-TIOU, Maître de conférences, Université de Kara,
Togo ;
Monsieur Kpatcha Essobozou AWESSO, Maître de conférences, Université de Kara,
Togo ;
Monsieur Kokou AZAMEDE, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Koffi M. L. MOLLEY, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Charles Dossou LIGAN, Maître de conférences, Université d'Abomey-Calavi,
Bénin ;
Monsieur Idrissou ZIME YERIMA, Maître de conférences, Université d'Abomey-
Calavi, Bénin ;
Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo ;
Monsieur Ghabana PIDABI, Maître de conférences, Université de Lomé, Togo.

Comité d'organisation

Président

Laré KANTCHOA Laré, Professeur titulaire, Université de Kara, Togo

Vice président

Monsieur Palakyém MOUZOU, Maître de Conférences Université de Kara, Togo

Membres

Professeur Tchaa PALI

Professeur Boussanlègue TCHABLE

Madame Balaïbaou KASSAN, Maître de conférences

Monsieur Komi KPATCHA, Maître de conférences

Monsieur Mimboabe BAKPA, Maître de conférences

Monsieur Bawa KAMANPOAL, Maître de conférences

Monsieur Baguissoga SATRA, Maître de conférences

Monsieur Dilone ABAGO, Maître de conférences

Monsieur Essonam BINI, Maître de conférences

Monsieur Tamégnon YAOU, Maître de conférences

Monsieur Gbandi ADOUNA, Maître de conférences

Monsieur Mawaya TAKAO, Maître de conférences

Monsieur Essobozouwè AWIZOBA, Maître assistant

Monsieur Yao TCHENDO, Maître assistant

Monsieur Essotorom TCHAO, Maître assistant

Monsieur Assolissim HALOUBIYOU, Maître assistant

Madame Kemealo ADOKI, Maître assistante

Madame Djahéma GAWA, Maître assistante

Monsieur Yoma TAKOUGNADI, Maître assistant

Monsieur Gnouléleng A. EDJABOU, Maître assistant

Monsieur Essoron AGNALA, Secrétaire principal

Madame Mazalo TCHODIE, Comptable

Madame Amavi Mawussinu ADIBOLO, Secrétaire

Madame Péka-Halo AKILA-ESSO, Secrétaire

Secrétariat de la revue

Monsieur Komi BAFANA (MC), Monsieur Essobiyou SIRO (MC) Dr Atsou MENSAH (MA), Dr Akponi TARNO (MA), Dr Eyanawa TCHEKI.

Infographie & Montage

Dr Aminou Idjadi KOUROUPARA

Contacts : (+228) 90284891/91643242/92411793

Email : larellicca2017@gmail.com

© LaReLLiCCA, 26 août 2024

ISSN : 2709-5487

E-ISSN : 2709-5495

Tous droits réservés

Editorial

La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* (RILLiCC) est une revue à comité de lecture en phase d'indexation recommandée par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Elle est la revue du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA) dont elle publie les résultats des recherches en lien avec la recherche et la pédagogie sur des orientations innovantes et stimulantes à la vie et vision améliorées de l'académie et de la société. La revue accepte les textes qui cadrent avec des enjeux épistémologiques et des problématiques actuels pour être au rendez-vous de la contribution à la résolution des problèmes contemporains.

RILLiCC met en éveil son lectorat par rapport aux défis académiques et sociaux qui se posent en Afrique et dans le monde en matière de science littéraire et des crises éthiques. Il est établi que les difficultés du vivre-ensemble sont fondées sur le radicalisme et l'extrémisme violents. En effet, ces crises et manifestations ne sont que des effets des causes cachées dans l'imaginaire qu'il faut (re)modeler au grand bonheur collectif. Comme il convient de le noter ici, un grand défi se pose aux chercheurs qui se doivent aujourd'hui d'être conscients que la science littéraire n'est pas rétribuée à sa juste valeur quand elle se voit habillée sous leurs yeux du mythe d'Albatros ou d'un cymbale sonore. L'idée qui se cache malheureusement derrière cette mythologie est que la littérature ne semble pas contribuer efficacement à la résolution des problèmes de société comme les sciences exactes. Dire que la recherche a une valeur est une chose, le prouver en est une autre. La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* à travers les activités du LaReLLiCCA entend faire bénéficier à son lectorat et à sa société cible, les retombées d'une recherche appliquée.

Le comité spécialisé « Lettres et Sciences Humaines » du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) recommande l'utilisation harmonisée des styles de rédaction et la présente revue s'inscrit dans cette logique directrice en adoptant le style APA.

L'orientation éditoriale de cette revue inscrit les résultats pragmatiques et novateurs des recherches sur fond social de médiation, d'inclusion et de réciprocité qui permettent de maîtriser les racines du mal et réaliser les objectifs du développement durable déclencheurs de paix partagée.

Lomé, le 20 octobre 2020.

Le directeur de publication,

Professeur Ataféï PEWISSI,

Directeur du Laboratoire de Recherche en Langues, Littérature, Culture et Civilisation Anglophones (LaReLLiCCA), Faculté des Lettres, Langues et Arts, Université de Lomé.
Tél : (+228) 90284891, e-mail : sapewissi@yahoo.com

Ligne éditoriale

NORMES D'ÉDITION DES ACTES DU COLLOQUE (NORCAMES/LSH)

Aucune revue ne peut publier un article dont la rédaction n'est pas conforme aux normes éditoriales (NORCAMES). Les normes typographiques, quant à elles, sont fixées par chaque revue.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

Recommandations complémentaires

Volume : La taille du manuscrit est comprise entre 5000 et 8000 mots. Format : papier A4, Police : Times New Roman, Taille : 12, Interligne 1 pour les citations en retrait et 1,5 pour le reste du texte.

Il est interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras. Seuls les titres et sous-titres sont à mettre en gras.

Ordre logique du texte

Un article doit être un tout cohérent. Les différents éléments de la structure doivent faire un tout cohérent avec le titre. Ainsi, tout texte soumis pour publication doit comporter :

- un titre en caractère d'imprimerie : il doit être expressif, d'actualité et ne doit pas excéder 24 mots ;
- un résumé en anglais-français ou français-anglais, selon la langue utilisée pour rédiger l'article. Se limiter exclusivement à objectif/problématique, cadre théorique et méthodologique, et résultats. Le résumé ne devra dépasser 150 mots ;
- des mots clés en français, en anglais : entre 5 et 7 mots clés ;
- une introduction (un aperçu historique sur le sujet ou revue de la littérature en bref, une problématique, un cadre théorique et méthodologique, et une structure du travail) en 600 mots au maximum ;
- un développement dont les différents axes sont titrés. Il n'est autorisé que trois niveaux de titres. Pour le titrage, il est vivement recommandé d'utiliser les chiffres arabes ; les titres alphabétiques et alphanumériques ne sont pas acceptés ;
- une conclusion (rappel de la problématique, résumé très bref du travail réalisé, résultats obtenus, implémentation) en 400 mots au maximum ;
- liste des références : par ordre alphabétique des noms de familles des auteurs cités.

-La *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation* interdit tout soulignement et toute mise en gras des caractères ou des portions de textes.

-Les auteurs doivent respecter la typographie choisie concernant la ponctuation, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

Pour les textes contenant les tableaux, il est demandé aux auteurs de les numéroter en chiffres romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Chaque tableau devra comporter un titre précis et une source propre. Par contre, les schémas et illustrations devront être numérotés en chiffres arabes et dans l'ordre d'apparition dans le texte.

La largeur des tableaux intégrés au travail doit être 10 cm maximum, format A4, orientation portrait.

SOMMAIRE

LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE	1
Analyse morphosyntaxique des pronoms personnels du cùrà ^m	
BEOGO Madou	3
Morphosyntaxe des verbes statifs du marka	
DAO Nébremy	31
Le pluriel en espagnol et en baoulé : analyse morphologique	
N'ZI Koffi Fulgence	47
LINGUISTIQUE APPLIQUEE	59
La langue maternelle dans la préservation de l'architecture traditionnelle	
Baoulé	
ATTADÉ Kouakou Faustin	61
La médiatisation des langues maternelles et la sauvegarde des valeurs culturelles dans l'Extrême-Nord Cameroun	
BACHIROU Boubakari	85
La prohibition des langues togolaises en milieu scolaire de 1922 aux années 1950	
BAFEI Abaï	109
Sémantacité des proverbes dans la chanson <i>Mak daore</i> de l'artiste musicien burkinabè Dez Altino	
BELEM Hamidou	127
La langue moore comme instrument d'alliage des littératures orale et écrite : l'exemple du conteur Ousseni Nikiéma	
GARBA Wendmy Désiré	143
Place de la langue baatonu dans la socialisation des enfants à Parakou au Benin	
GUERA CHABI YORO Yarou & BABADJIDE Charles Lambert	159
La contribution du logiciel heuristique à la conservation des langues ivoiriennes : le cas du betine	
KAKOU Foba Antoine	177
Morphogénèse et entendement du système du genre en anglais et en kweni : réflexion psychomécanique sur deux langues maternelles	
LE BI Le Patrice	193
L'expression de la deixis sociale relationnelle et de la deixis sociale absolue en mooré	
ZAGRE Dieu-Donné	203

LITTÉRATURE	227
Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans <i>Allah n'est pas obligé</i> de Ahmadou Kourouma	
DAILA Babou	229
Stylistique et sociopoétique de l'hétéroglossie dans <i>Silence, on développe</i> et <i>Les naufragés de l'intelligence</i> de Jean-Marie Adé Adiaffi	
BROU Konan Luc Stéphane & COULIBALY Daouda	245
L'utilisation de la langue moore dans <i>Le procès du muet</i> de Patrick G. Ilboudo : ancrage sociologique de l'écrivain et vulgarisation linguistique du moore	
SAWADOGO/ BOUGOUM Fati	267

LITTERATURE

Langue maternelle et appropriation linguistique du français dans *Allah n'est pas obligé* de Ahmadou Kourouma

DAILA Babou

Université Joseph KI-ZERBO

baboudaila51@gmail.com

Reçu le : 26/0622024 Accepté le : 04/08/2024 Publié le : 26/08/2024

Résumé :

Notre travail qui a pour objectif de montrer comment se fait l'appropriation linguistique du français dans *Allah n'est pas obligé* de Ahmadou Kourouma par l'intermédiaire de la langue maternelle a permis, à partir d'une approche lexico syntaxique, de montrer la particularité du français dont use Birahima, personnage principal du roman, pour construire son discours. En effet ce français atypique est teinté de mots malinké, langue maternelle du narrateur. Par ailleurs, nous avons mis en exergue l'alternance codique entre français et malinké dans les constructions phrastiques. Aussi, avons-nous trouvé des calques. Partant, le français dans ce roman à un parfum particulier qui témoigne de la culture du milieu du narrateur, voire de l'auteur de cette œuvre romanesque. De plus, la présence de la langue locale dans le roman africain d'expression française sonne comme un style d'écriture qui pousse à croire que la substance d'une telle œuvre littéraire ne peut être maîtrisée par le lecteur, qu'en faisant une immersion dans les langues locales africaines, d'où la nécessité pour les Africains de développer leurs langues pour mieux extérioriser leurs pensées.

Mots-clés : langue, calque, alternance codique, langue appropriation

Abstract:

Our work, which aims to show how the linguistic appropriation of French is done in *Allah n'est pas obligé* by Ahmadou Kourouma through the mother tongue, has made it possible, from a lexico-syntactic approach, to show the particularity of French that Birahima, the main character of the novel, uses to construct his speech. Indeed, this atypical French is tinged with Malinké words, the narrator's mother tongue. Furthermore, we highlighted the code alternation between French and Malinké in sentence constructions. Also, we found layers. Therefore, the French in this novel has a particular flavor which testifies to the culture of the narrator's environment, and even to the author of this fictional work. Furthermore, the presence of the local language in the African novel of French expression sounds like a style of writing which leads one to believe that

the substance of such a literary work can only be mastered by the reader, only by making a immersion in local African languages, hence the need for Africans to develop their languages to better express their thoughts.

Keywords: language, layer, code switching, language, appropriation

Introduction

Les personnages sont importants dans la construction de l'intrigue d'un roman. Et pour la plupart du temps, l'écrivain pour donner plus de crédibilité à son discours laisse ses personnages s'exprimer. Pourtant chaque personnage selon sa maîtrise de la langue s'exprime à sa manière. Ainsi dans le roman, *Allah n'est pas obligé*, de Ahmadou Kourouma, le discours du personnage principal, Birahima, porte une saveur particulière. Cette particularité est marquée par la forte présence d'éléments qui sont en lien avec sa langue maternelle. Bien que le personnage s'exprime en français, une bonne compréhension de ses expressions langagières ne peuvent se comprendre qu'en se référant à la langue maternelle du personnage, qui donne une coloration au français. En d'autres termes, le personnage s'approprie la langue française pour s'exprimer. En effet, comme le dit Tchicaya, dit Tchicaya U Tam'si, écrivain congolais, cité par P. Soubias (1999, p. 130) : « Il y a que la langue française me colonise et que je la colonise à mon tour, ce qui, finalement, donne bien une autre langue. » Ce constat nous invite à nous interroger. Comment alors se manifeste l'appropriation de la langue française dans le discours romanesque de Ahmadou Kourouma ?

Pour donner une réponse à cette question, nous portant notre regard sur *Allah n'est pas obligé* (2000) de Ahmadou Kourouma. Ce roman met en exergue la vie d'un enfant soldat, en l'occurrence, Birahima, personnage principal et narrateur. Le discours romanesque décrit le parcours et la vie de ce personnage. Et comme toute personne à son style pour transmettre son message à travers sa communication, Ahmadou Kourouma, à travers son personnage, va nous relater un discours romanesque digne d'intérêt, car comme il le fait savoir sous la plume de P. Dumont (2001, p.115) : « Les Africains, ayant adopté le français, doivent maintenant l'adapter et le changer pour s'y trouver à l'aise. (...) » Ainsi c'est la trace linguistique du sujet parlant dans le roman de Ahmadou Kourouma, qui

est pour nous une source de motivation. Dit autrement, nous voulons voir dans l'œuvre de Ahmadou Kourouma la trace de la langue maternelle du principal personnage signe de l'appropriation du français par celui-ci. Comment se manifeste l'appropriation linguistique du français dans *Allah n'est pas obligé* de Ahmadou Kourouma ? Quelles ressources grammaticales et syntaxiques met-il en œuvre à cet effet ?

Pour répondre à cette problématique, nous formulons deux hypothèses : d'un côté, les propos de l'auteur sont teintés d'interférences linguistiques, de l'autre, la construction phrastique fait voir une alternance codique et des calques. Ainsi il se manifeste un plurilinguisme dans *Allah n'est pas obligé*.

1. Le plurilinguisme dans Allah n'est pas obligé

Le plurilinguisme est lorsqu'un locuteur utilise plus d'une langue dans une situation de communication. Et cela peut aussi dépendre du contexte dans lequel se passe la situation de communication. Pour A. Tabouret-Keller (1969, p.309) : « Par bilinguisme ou plurilinguisme, il faut entendre le fait général de toutes les situations qui entraînent un usage généralement parlé et dans certains cas écrits, de deux langues ou plusieurs langues par un même individu ou un groupe ». Ainsi dans *Allah n'est pas obligé*, nous avons l'usage à la fois du Malinké et du français. Cela se matérialise par la présence de mots malinké aux côtés de mots français dans le discours romanesque. Par ailleurs, la syntaxe des phrases, bien que construite à partir de mots français, emprunte souvent celle du malinké. C'est donc la fusion du malinké d'avec le français qui forme la trame narrative de ce roman. Mais comment expliquer cette manière de coloniser le français chez l'auteur de *Allah n'est pas obligé* ?

1.1. Le Milieu exolingue

Le contact de la langue française avec les langues africaines peut aussi se faire dans un milieu exolingue. Un milieu exolingue est un milieu où la langue française a le statut de langue étrangère. C'est en général tous les pays africains dits « francophones ». Dans les communautés de ces pays, c'est la langue française qui se déplace et entre en contact avec les langues locales. En effet, les peuples africains ont eu leur premier contact avec les français lors des grandes invasions européennes où des pays

africains ont été colonisés par les Français et les Belges. Depuis cette période, la langue française est en contact avec les langues locales. Et comme l'ont montré de nombreux chercheurs qui se sont penchés sur l'écriture romanesque de Ahmadou Kourouma, la langue française dans le milieu africain doit se parer de nouveaux attributs qui reflètent la culture africaine notamment la manière de dire le monde par le truchement des langues locales. C'est pourquoi des notions faisant référence aux interférences, comme l'alternance codique, les calques entre autres, seront perceptibles dans *Allah n'est pas obligé*.

1.2. Les interférences linguistiques

L'une des conséquences du contact de la langue française avec les langues africaines est l'influence linguistique. W. F. Mackey (1976, p. 414) affirme que « L'usage d'une langue étrangère subit incontestablement l'influence de la langue maternelle et de ses habitudes langagières. » Il faut entendre par influence linguistique, une modification de la langue étrangère par l'utilisateur tout en laissant transparaître les traces et les marques de la langue maternelle. L'influence des langues africaines sur le français peut s'exercer à divers niveaux chez les bilingues. Ainsi, elle peut s'exercer sur le niveau phonologique, syntaxique et structurel entre autres. C'est dans ces interférences que se trouvent l'alternance codique et les calques.

1.2.1. L'alternance codique

L'usage simultanée d'au moins deux codes langagiers dans une communication ou dans un énoncé est appelé alternance codique ou code swinting selon la terminologie anglaise. Dans une conversation, l'alternance codique correspond, selon J. J. Gumperz, à : « [...] la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre. » (1989, p. 57). Se produisant lors d'une situation de communication bilingue, l'alternance codique peut être définie comme : « [...] le passage momentané mais complet d'une langue à l'autre pour la durée d'un mot, d'un syntagme, d'une ou de plusieurs propositions. » (F.

Grosjean, 1984, p.29). Appelé « entrelacs de codes » par C. Hagège (2009, p. 220), il s'agirait d'une sorte de jonglage entre deux ou plusieurs langues. Lorsqu'ils ont étudié le phénomène, J. Hamers et M. Blanc ont souligné que : « [...] dans l'alternance des codes, deux codes (ou plusieurs) sont présents dans le discours, des segments de discours alternent avec des segments de discours dans une ou plusieurs langues. Un segment (x) appartient uniquement à la langue (ly), il en va de même pour un segment (y) qui fait partie uniquement de la langue (lx) » (1983, p. 176). Il est généralement admis que ce phénomène est typique des environnements bilingues ou multilingues. La probabilité d'alterner des langues est plus forte lorsqu'on maîtrise deux ou plusieurs langues. F. Grosjean (1984) soutient que l'alternance codique, ou « mélange des langues », est pratiquée même chez les monolingues et que ce n'est pas que dans le cadre du parler bilingue que l'alternance est réalisée. En revanche, il argue que le bilinguisme facilite ce type de pratique, notamment lorsque le sujet bilingue a pour interlocuteur une personne bilingue qui « accepte le mélange des langues » (F. Grosjean, 1984, pp. 28-29). Alternner deux langues au sein du même discours reflète les diverses possibilités linguistiques qui s'offrent au locuteur : il se sert de segments de sa langue de base et les fait alterner avec des segments appartenant à une autre langue.

S. Poblack distingue trois typologies de l'alternance codique.

1.2.1.1. Typologie de l'alternance codique selon Shana POBLAK

S. Poplack (1980) distingue trois types de l'alternance codique qui se distinguent par leur position dans la chaîne phrastique. Il s'agit de l'alternance codique intra-phrastique, inter-phrastique et extra-phrastique.

1.2.1.1.1. L'alternance codique inter-phrastique

Comme son nom l'indique, elle consiste à alterner des phrases ou des énoncés. Le passage d'une langue à l'autre se fait donc d'une phrase à une autre. Elle peut se faire dans la production d'un même sujet parlant ou encore dans les prises de paroles entre les interlocuteurs.

Exemple: Je veux que tu go m'acheter some bread (alternance français/anglais/ français/ anglais)

1.2.1.1.2. L'alternance codique intra-phrastique

Elle se réalise par le passage d'une langue à une autre à l'intérieur d'une même phrase. Il apparaît alors que des structures syntaxiques de deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase. Dans ce cas, les éléments de chaque langue sont utilisés dans des rapports syntaxiques étroits.

Exemple : donne-moi some water to drink (de l'eau à boire). (Alternance français/anglais)

1.2.1.1.3. L'alternance extra-phrastique

Dans le cas de l'alternance extra-phrastique, l'un des segments alternés correspond à une formule figée, une expression idiomatique, un proverbe.

Exemple : inshallah (s'il plaît à Dieu), je viendrai demain matin. (Alternance arabe/ français). Les calques sont aussi la marque du discours dans *Allah n'est pas obligé*.

1.2.2. Les calques

Pour J. Dubois et al. (2001, p. 74),

on dit qu'il y a calque linguistique quand, pour dénommer une notion ou un objet nouveau, une langue A (par exemple le Français) traduit un mot, simple ou composé, appartenant à une langue B (par exemple l'Anglais) en un mot simple existant déjà dans la langue ou en un terme existant aussi dans la langue. Le calque se distingue de la langue d'emprunt proprement dit, ou le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui l'emprunte.

C'est un emprunt lexical qui se fait par la traduction littérale d'un mot ou d'une expression d'une langue à une autre.

Exemples : Les expressions « **mon ventre est clair** », qui signifie littéralement « je suis honnête » et « **demander la route** » qui veut dire littéralement « demander l'autorisation de prendre congé d'un hôte », sont des traductions littérales du moré en français. Comme on le voit, plusieurs faits langagiers sont au cœur du français utilisé pour construire le discours dans *Allah n'est pas obligé*

Mais comment se manifeste cette appropriation linguistique du français dans ce roman ?

2. Appropriation linguistique du français dans *Allah n'est pas obligé*

L'appropriation du français s'entend comme une manière particulière d'utiliser le français pour exprimer ses pensées. Ainsi, Birahima use du français à sa façon pour extérioriser ses pensées. Cela se fait à travers le lexique et les constructions phrastiques. C'est pourquoi le déroulement de notre propos vise à appréhender par l'approche lexico-syntaxique la matérialisation de l'appropriation linguistique du français par le narrateur dans le discours romanesque. Avant de mettre en relief les marques de l'appropriation du français par le principal narrateur de ce roman, que dire de la lexicologie ?

2.1. La lexicologie

La lexicologie est une branche de la linguistique commise à l'étude des mots. Elle s'intéresse à leur étymologie, à leur nature mais aussi aux relations sémantiques qui les caractérisent. C'est pourquoi F. Neveu (2004, p. 177) la définit comme « *l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique.* » Par ailleurs, le mot et le sens a toujours été l'objet d'étude de la lexicologie. La lexicologie n'étudie donc pas le mot en occultant son sens. C'est ce que O. Soutet (2005, p. 268) éclaircit : « La lexicologie explicite cette approche différentialiste en tentant de décrire le lexique d'une langue non plus comme un répertoire mais comme un ensemble de microsystèmes lexicaux. D'où le rôle qu'y joue la notion de champ ».

En s'intéressant au sens du mot, la lexicologie ne peut faire fi de la syntaxe. En effet c'est dans la phrase que le mot à son plein sens. C'est pourquoi J. Dubois, (1994, p. 281), *retient qu'elle est « l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composantes de la langue, phonologique et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques. » En prenant en compte ces définitions, nous spécifions que la lexicologie est une science qui s'intéresse à l'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue. C'est donc à la base*

de cette approche que les marques de l'appropriation linguistique du français est visible dans Allah n'est pas obligé. Partant, ces indices sont d'ordre lexical puis syntaxique à travers l'alternance codique et les calques.

2.2. Manifestation lexicale de l'appropriation linguistique du français

Nous retrouvons des mots liés à la langue maternelle, mais aussi des mots français employés sans déterminants qui sont les témoins de l'appropriation linguistique du français.

2.2.1. Les mots venants de la langue maternelle

Ils sont assez nombreux, en voici les plus récurrents.

- *Faforo* (cul du père, sexe du père) (55 fois)
- *Doni-doni* (petit à petit (2fois) P. 49, P.90)
- *Gnamokodé* Bâtardise, bâtard (33)
- *Bilakoro* garçon non circoncis (7fois)
- *Bonson ba*, p. 7 (maître chasseur)
- *Koroté* (poison pouvant agir à distance) p. 12
- *Djibo* (fétiche à influence négative)
- *Makou* (silence) p. 33
- *Gnoussou-gnoussou*. (Bangala et gnoussou-gnoussou (p. 32-33)
- *Djogo-djogo*. (p. 97)

La présence du lexique de la langue maternelle de Birahima, en l'occurrence le malinké, aux côtés du français est une manière propre à lui de s'exprimer. En plus de cela nous avons l'usage de mots français sans déterminants dans les phrases.

2.2.2. Les noms sans déterminants

Ces mots sont la marque de la plupart des langues nationales africaines. En effet, c'est la forme des mots qui marque souvent le pluriel ou le

singulier et non les déterminants. Ces déterminants sont en grande partie des articles. Partant nous dirons que ces mots sont aussi des traces de l'appropriation linguistique de la langue française. En voici les exemples :

- Mais on ignore *géographie, grammaire, conjugaisons, divisions et rédaction* (p. 3)
- Et trois... suis insolent, incorrect comme *barbe* d'un bouc et parle comme un salopard (p. 3).
- Au nord de la Côte-d'Ivoire, en Guinée et dans d'autres républiques bananières et foutues comme *Gambie, Sierra Leone* et *Sénégal* là-bas, etc (p. 4).
- Ils marchaient comme *escargots*, cassés sur *bâtons* (pp. 13-14).

Ces mots sans articles, bien qu'ils ne soient pas des mots malinkés, le fait de les utiliser sans articles, à la lumière de l'usage que l'on fait du nom dans cette langue, nous laisse voir une utilisation du français influencée par la langue maternelle. Autres indices de l'appropriation du français dans *Allah n'est pas obligé*, c'est la construction phrastique.

2.3. Les manifestations syntaxiques de l'appropriation du français

L'appropriation linguistique du français passe aussi par la construction phrastique. Et cela est observable à travers l'alternance codique et les calques.

2.3.1. L'alternance codique

L'alternance codique dans *Allah n'est pas obligé* est un fait récurrent qui met en lumière l'appropriation linguistique du français par la combinaison du français avec la langue maternelle du personnage dans la construction du discours romanesque. Ainsi, dans les expressions langagières du narrateur, nous voyons que le malinké est utilisé aux côtés du français. Nous avons dans la grande partie des cas, la présence de l'alternance codique extra-phrastique et l'alternance codique intra-phrastique.

2.3.1.1. L'alternance codique extra-phrastique

Le changement du code langagier se fait en début ou la fin d'une phrase. Il s'agit généralement d'un mot qui peut être une interjection, une injure ou un groupe de mots énonçant un proverbe entre autres.

En voici des exemples :

- *Ça a fait une véritable fantasia. Fallait voir ça. **Gnamokodé ! p. 36***
- ***Walahé ! Walahé !** C'est la case de Mahan (p. 77)*
- *Voilà c'est tout. À **faforo!** (p. 4)*
- *Moi je ne serai jamais ingrat envers Balla. **Faforo ! ! Gnamokodé ! (p.7)***
- *Et voilà le gosse, l'enfant-soldat fauché, couché, mort, complètement mort. **Walahé ! Faforo !** (p. 30)*
- *Ils ont lancé contre la jambe droite de ma maman un mauvais sort, un **koroté (p.13)***

Nous retrouvons aussi l'alternance codique intra-phrastique.

2.3.1.2. L'alternance codique intra-phrastique

Dans la construction de la phrase, un élément d'une autre langue apparaît à l'intérieur de celle-ci.

- *Et **djogo-djogo** Johnson avait obtenu son accord secret (p. 97)*
- *Elle tripotait dans son **gnoussou-gnoussou** devant tout le monde (p. 53)*
- *Nous avons eu à combattre les **ouya-ouyas** qui étaient restés fidèles à NPFL (p. 50)*
- *Avant ça, j'étais un **bilakoro** au village de Togobala (p. 59)*
- *Je ne pouvais pas quitter le village parce que j'étais un **bilakoro** (p. 19)*
- *C'était un **donson ba** (p. 7)*
- *Cet accord secret, il le fallait **djogo-djogo (p. 97)***
- *Suis pas chic et mignon parce que suis poursuivi par les **gnamas** de plusieurs personnes. (p.6)*

A travers ces phrases, l'on perçoit aisément les empreintes de la langue maternelle signe de l'appropriation linguistique du français par Birahima. Par ailleurs, les calques sont aussi au cœur de cette appropriation du français.

2.3.2. Les calques

Ce sont des phrases construites sur le modèle de la syntaxe d'une langue transposée comme telle dans une autre langue. Ici il s'agit de la transposition de la syntaxe de la phrase malinké en français. En voici des exemples :

- *De l'or au **prix cadeau**, du diamant au **prix cadeau**, des télévisions au **prix cadeau**, des 4 × 4, **cadeau**, des pistolets et des kalachnikov ou kalach, cadeau, tout et **tout au prix cadeau**. Et quand tout est **au prix cadeau** dans un pays les commerçants affluent vers ce pays* (p. 29)

L'expression « au pris cadeau » renvoie à un prix dérisoire

- *Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux* (p. 3)

« Je n'ai pas de longues études, je me suis limité au cours élémentaire deuxième année »

- *La première chose qui est dans mon intérieur* (p. 5) (ce que je ressens)

- *Ma maman n'avait pas compté mon âge et mes mois* (p. 6) « Ma mère ignorait mon âge »

- *Ma maman marchait sur les fesses* (P.6)) (ma mère traînait par terre)

- Elle est toujours dans **ma tête** et dans **mon ventre** (p. 6) (elle est toujours dans mon esprit et dans mon cœur)

- Il y avait l'ulcère qui **mangeait** et pourrissait la jambe droite de ma mère (p. 7) (L'ulcère gangrénait la jambe de ma mère)

- Ça venait de **mon ventre** disent les Africains (p. 9) (ça venait du cœur)

- *Il achetait beaucoup de femmes* (p. 9) (il se mariait à de nombreuses femmes)

- *Mais a commencé à bouffer le pied, à bouffer le mollet* (p. 12) (gangréner)

- *Ils m'ont demandé de refroidir le cœur* (p. 14) (ils m'ont demandé de me calmer)

- *Je continuais à regarder ma maman du coin de l'œil, avec méfiance et hésitation dans le ventre* (p. 14) (dans le cœur)

- *C'est pourquoi Mamadou a pu devenir un grand quelqu'un* (p. 18) (une personne importante)

Plusieurs éléments lexicaux et syntaxiques sont les témoins de l'appropriation du français à travers les marques de la langue maternelle dans *Allah n'est pas obligé*. Mais quelles interprétations faire de ces indices de l'appropriation linguistique du français par Birahima.

2.4. Interprétation

La lecture de ce roman de Ahmadou Kourouma, nous fait voir comment le narrateur colonise le français. Comment peut-on alors comprendre l'auteur de *Allah n'est pas obligé* dans sa volonté de s'appropriier la langue française

Pour répondre à cette interrogation, il convient d'interroger les circonstances qui entourent l'avènement de ce roman. D'abord, bornons-nous sur le personnage de Birahima, narrateur et personnage central de ce roman. En effet, son statut dans la maîtrise du français nous convainc de sa manière d'user du français. En effet, le personnage nous avertit d'entrée de jeu : « *Mais suis p'tit nègre parce que je parle mal le français.* » p.4, par ailleurs il nous précise son niveau d'étude dans l'apprentissage du français : « *Mon école n'est pas arrivée très loin ; j'ai coupé cours élémentaire deux.* » p. 4. Ainsi Birahima est un locuteur mésolectal du français suivant les critères définis par I. Nacro (1988). Ce français est très proche du français standard. La différence se situe au niveau lexical car il est, comme l'écrit I. NACRO (op.cit., p. 142), « truffé de "régionalismes" ». C'est ce français que G. Prignitz (1996, p. 12) appelle « un français du quotidien, adapté aux réalités locales ». Il porte la marque des emprunts, des transferts de catégories et de sens, des extensions et restrictions de sens et des calques. Ainsi, l'écrivain ne veut pas se substituer à ses personnages. Partant, les mots, les calques entre autres qui portent les marques de la langue maternelle du personnage peuvent être vus comme les preuves d'une appropriation linguistique du français et non comme un manque de maîtrise de la langue française. Partant nous pouvons retenir que le personnage par sa manière propre de parler le français arrive à traduire ses pensées. Même si le personnage se

sert de dictionnaires pour meubler sa connaissance de la langue, française, il n'en demeure pas moins qu'il use du français d'une manière qui lui est propre :

« Pour raconter ma vie de merde, de bordel de vie dans un parler approximatif, un français passable, pour ne pas mélanger les pédales dans les gros mots, je possède quatre dictionnaires. Primo le dictionnaire Larousse et Le Petit Robert, secundo L'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire et tertio le dictionnaire Harrap's. Ces dictionnaires me servent à chercher les gros mots, à vérifier les gros mots et surtout à les expliquer. Il faut expliquer parce que mon blablabla est à lire par toute sorte de gens » (p. 5).

D'un autre côté, c'est l'univers plurilingue du milieu et de la prise en compte de la culture des locuteurs qui se traduisent dans cet usage particulier du français. Pour Ahmadou Kourouma, le français parlé doit être le reflet du milieu de ses locuteurs. C'est dans ce sens qu'il précise dans la revue *Diagonales* (1988, p. 5) : « J'assigne deux finalités à la langue : elle est un moyen de communiquer, de transmettre des messages, elle est aussi un moyen de se retrouver soi-même. »

Partant, Ahmadou Kourouma veut, par cette manière de parler le français, faire preuve de pragmatisme. En effet, chacun a des réalités qu'il ne peut traduire que par la langue dans laquelle il a moulé sa pensée. C'est ce fait que souligne M. M. Ngalasso (2003, p. 148) lorsqu'il écrit :

Puisque Ahmadou Kourouma dit souvent qu'il pense en malinké, sa langue maternelle et qu'il écrit en français, une langue seconde, il est légitime de supposer que le texte en français, langue d'écriture, est constamment sous l'influence d'un texte parallèle, mentalement antérieur, en malinké, langue de conception

Cela est d'autant vrai qu'il est difficile de traduire certains mots d'une langue à une autre ; en témoignent les anglicismes, les gallicismes entre autres. De ce fait Ahmadou Kourouma, en refusant de traduire des mots

malinkés en français fait preuve de réalisme, car souvent, la traduction fait perdre la saveur d'un mot. N'est-ce pas pour cela que l'on affirme souvent que « traduire c'est trahir ». A la lumière des anglicismes, nous pouvons dire également qu'il y a aussi des « *malinkicisms* ». Notons enfin que ce romancier veut révolutionner le roman africain d'expression française en y mettant des repères des langues locales africaines ou du moins en faisant paraître la culture africaine, c'est-à-dire donc en parlant un français qui est propre à ses locuteurs. C'est en cela que Ngalasso (2001, p. 42) écrit :

L'originalité d'Ahmadou Kourouma réside avant tout dans son style, inhabituel, fondé sur la réinvention des mots et des sens, la transgression des règles grammaticales les plus immuables, la transposition en français de la phrase malinké avec sa structure, son inflexion et son rythme spécifiques. Ce style de l'écart par rapport à la norme littéraire et linguistique classique a d'abord surpris, voire choqué parce qu'il a été vu et lu comme une anomalie, une erreur, une faute. Il est maintenant reconnu comme la marque d'une écriture nouvelle et novatrice, comme un appel d'air vivifiant pour le genre romanesque et pour la langue française elle-même.

C'est donc une appropriation linguistique du français que prône le romancier. Et c'est bien dans cette optique que s'inscrit le discours de Birahima dans *Allah n'est pas obligé*.

Conclusion

Notre travail nous a conduit à mettre en relief les éléments lexicaux et syntaxiques dont se sert le narrateur dans *Allah n'est obligé*, pour s'appropriier le français. En effet, il se dégage de ce roman un lexique assez riche et varié du malinké, langue maternelle de Birahima. Par ailleurs, les calques et l'alternance codique sont aussi les marques de cette appropriation linguistique du français. Nous avons montré que ce français au parfum particulier, était lié au statut du personnage dans la maîtrise du français, mais aussi et surtout, à sa volonté de coloniser le français et de l'adapter à sa culture et à ses réalités linguistiques. Cela s'explique par la volonté du narrateur de garder l'authenticité de ses propos qui par la traduction de sa pensée dans la langue qui porte mieux

sa réflexion. Ce qui pose le problème de la connaissance de la littérature africaine, qui de ce fait ne livre ses secrets que par la prise en compte des réalités du milieu dans lequel elle prend forme. Même s'il est vrai que de nos jours, bon nombre d'africains a le français comme langue maternelle, il demeure impérieux de développer les langues africaines, car c'est par elles que de nombreux africains, natifs de ces langues, peuvent rendre pleinement leurs pensées.

Bibliographie

- DUBOIS Jean, 1994, *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, 2001, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse-Bordas
- DUMONT Pierre, 2001, *L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci, Ahmadou Kourouma*, in Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français? IXe sommet de la Francophonie, Beyrouth 2001, Agence Universitaire de la Francophonie.
- GROSJEAN François, 2010, *Bilingual: Life and Reality*, Cambridge, Mass: Harvard University Press.
- GUMPERZ John Joseph, 1989, *Sociolinguistique Interactionnelle : une approche interprétative*, L'Harmattan, Université de la Réunion.
- HAGEGE Claude, 2006, *Combat pour le français, au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob.
- HAMERS Josiane et BLANC Michel, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles : Mardaga.
- HAMERS Josiane et BLANC Michel, 1983, *Bilinguisme et bilinguisme*, 2e édition, Bruxelles, Pierre Mardaga, Collection Psychologie et sciences humaines.
- KOUROUMA Ahmadou, 2000, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seul.
- MACKAY William Francis, 1976, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Édition Klincksieck.
- NACRO Issaka, 1988, « Le français parlé au Burkina Faso : approche sociolinguistique » in *Cahier de linguistique sociale n°13*, Université de Rouen, pp. 134-146.

- NEVEU Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand-Colin.
- NGALASSO M. Musanji, 1984, « Langues, littératures et écritures africaines », *Recherches et travaux* 27, Université de Grenoble, pp. 21-40.
- NGALASSO M. Musanji, 2003, « *Langue, écriture et intertextualité dans Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma* » In *L'intertexte à l'œuvre dans les littératures francophones* [en ligne]. Pessac : Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 131-163.
- POPLACK Shana, 1980, "Sometimes l'll start a sentence in Spanish y termino en español: Toward o typology of code-switching", in *Linguistics*, N° 18, pp. 581-618.
- PRIGNITZ Gisèle, 1996, « Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou » in *Le français au Burkina Faso*, sous la direction de Claude CAITUCOLI (éd.), *Cahiers de linguistique sociale*, Université de Rouen, Collection Bilans et perspectives, pp. 117-128.
- SOUBIAS Pierre, 1999, « Entre langue de l'autre et langue à soi » in *Francophonie et identités culturelles*, sous la direction de Charles AUBERT (éd.), Paris, Karthala, pp. 130-139.
- SOUTET Olivier, 2005, *Linguistique*, Paris, Quadrige/Presses universitaires de France.
- TABOURET-KELLER Andrée, 1969, *Le plurilinguisme et interférence*, la Linguistique, guide alphabétique, Paris, Denoel.